

meta/morphoses

les archives, bouillons de culture numérique

Forum de l'Association des archivistes français, deuxième édition, Troyes, centre des congrès de l'Aube, 30, 31 mars et 1^{er} avril 2016

DOSSIER TECHNIQUE EXPOSANT

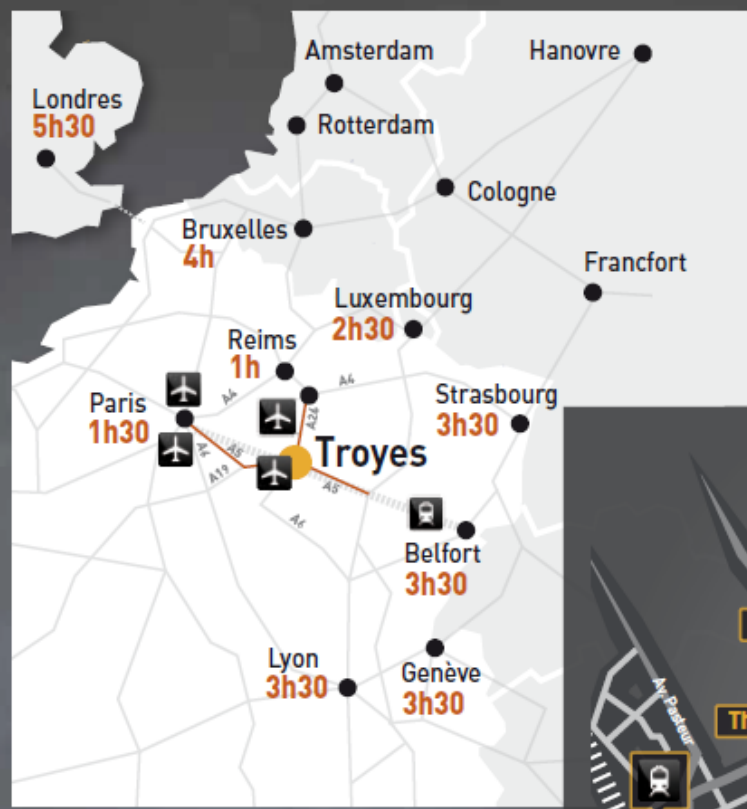
SOMMAIRE

- 1) ACCES AU CENTRE DES CONGRES
- 2) DECHARGEMENT & STATIONNEMENT
- 3) LIVRAISON DES COLIS
- 4) INSTALLATION ET DEMONTAGE
- 5) EMBLACEMENT DES STANDS
- 6) GARDIENNAGE
- 7) VOTRE STAND
- 8) DEMONTAGE ET RENVOI DES COLIS
- 9) CONNEXION WIFI
- 10) ASSURANCES
- 11) NETTOYAGE
- 12) STOCKAGE DES EMBALLAGES
- 13) MOBILIER & RESTAURATION
- 14) ANNEXES

1) ACCES AU CENTRE DES CONGRES


CENTRE DE CONGRES DES TROYES

Rue Pierre Labonde,
10026 Troyes
Téléphone : 03 25 42 50 84



Map showing travel times to Troyes from various European cities:

- Londres: 5h30
- Amsterdam: 4h
- Rotterdam: 4h
- Bruxelles: 4h
- Paris: 1h30
- Reims: 1h
- Luxembourg: 2h30
- Troyes: 3h30
- Strasbourg: 3h30
- Belfort: 3h30
- Lyon: 3h30
- Genève: 3h30
- Cologne: 3h30
- Hanovre: 3h30
- Francfort: 3h30



Map of Troyes city center showing key locations:


- Espace Argence
- Théâtre de Champagne
- Théâtre de la Madeleine
- Hôtel de ville
- Centre de Congrès
- Petit Louvre
- Troyes Expo Cub3

Legend:

- Carrefour autoroutier A5 / A26 à la croisée des grands axes européens
- Ligne SNCF (Paris - Belfort - Mulhouse) 1h30 Paris-Troyes
- Aéroport d'affaires Troyes en Champagne, 10 min
- Aéroport d'affaires Paris - Vatry, 30 min
- Aéroports internationaux Paris Orly et Paris Charles-de-Gaulle 1h30

Centre de Congrès de l'Aube

Conseil Général de l'Aube
2 rue Pierre-Labonde
10 026 Troyes cedex



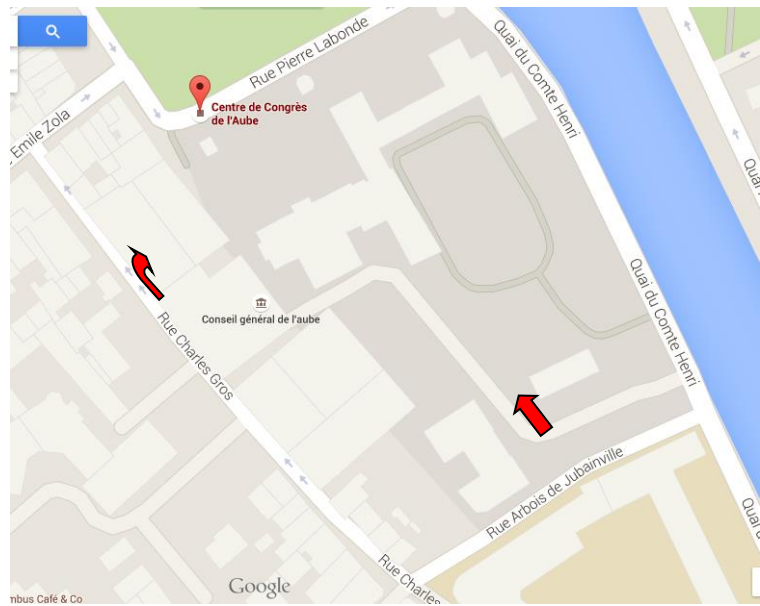
2) DECHARGEMENT & STATIONNEMENT

Déchargement / stationnement temporaire et accès :

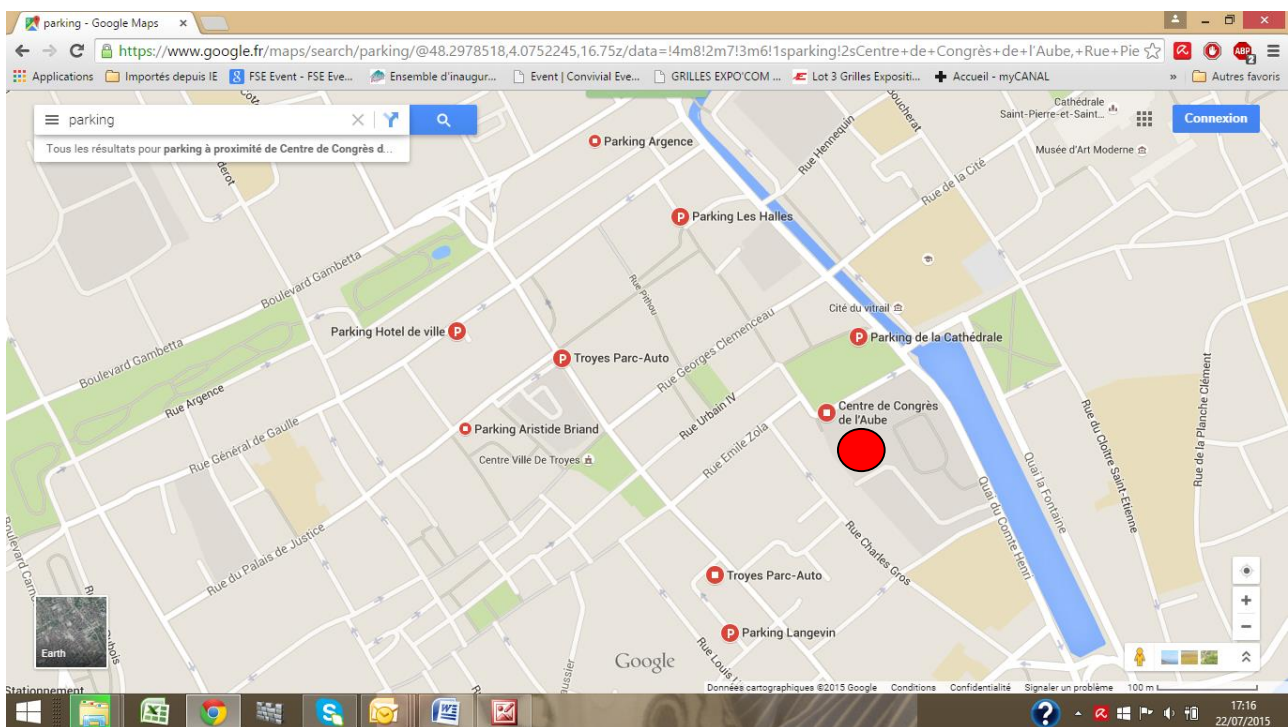
Rue Arbois de Jubainville et/ ou Rue Charles Gros

Merci de nous contacter avant votre venue.

Les accès sont fermés par une barrière type péage.



Stationnement longue durée



3) LIVRAISON DES COLIS

- Date et Horaires de livraison :
Livraisons possibles à partir du Mardi 29 mars 2016
Les horaires : de 9h00 à 17h30 du lundi au vendredi
- Adresse de livraison :
Centre de Congrès de Troyes
Rue Pierre Labonde,
10026 Troyes
Téléphone : 03 25 42 50 84
FORUM DES ARCHIVISTES
À l'attention d'Emmanuel CHANUT

Merci de faire apparaître l'intitulé de la manifestation et le nom de votre société sur chaque colis. Vous devrez les récupérer pour l'installation de votre stand (idem pour le renvoi). Prévoyez des charriots ou autres moyens vous permettant de les transporter.

Tous les colis envoyés avant cette date seront refusés. Ils doivent arriver port payé.
Tout colis envoyé en port dû ne sera pas réceptionné.
En aucun cas le centre des congrès ne pourra être tenu responsable en cas de colis endommagé.

4) INSTALLATION ET DEMONTAGE

Dates	Installation exposants	Ouverture exposition	Démontage exposant
Mardi 29/03/2016	à partir de 8h00		
Mercredi 30/03/2016		09h00	
Jeudi 31/03/2016		09h00	
Vendredi 01/04/2016		09h00	à partir de 16h00

DEMONTAGE IMPERATIF, le Vendredi 01/04/2016 à partir de 16h00 :

Passé la date de démontage, il sera procédé d'office à l'enlèvement du matériel aux frais, risques et périls de l'exposant, et son expédition sera faite à l'adresse indiquée sur les cartons ou palettes, aux frais du réceptionnaire.

Le démontage s'entend tout matériel compris. Les espaces devront être restitués **nus**.
Des containers poubelles seront mis à votre disposition.

5) EMPLACEMENT DES STANDS

Les emplacements réservés à chacune des sociétés exposantes sont attribués suivant l'ordre d'arrivée des demandes de participation et les caractéristiques particulières telles qu'un besoin spécifique en électricité. En aucun cas les exposants ne peuvent disposer des surfaces alentours de leur stand.

6) GARDIENNAGE

Aucun gardiennage de nuit n'est prévu, le bâtiment ferme ses portes à l'heure de fermeture du congrès. Le Centre des Congrès ainsi que l'organisateur ne sont pas responsables de la perte, du vol ou de la dégradation des objets exposés.

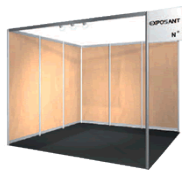
Aucune surveillance n'est prévue dans la journée.

Il appartient à chaque exposant de veiller sur son stand, à ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture de l'exposition et d'être particulièrement vigilant durant les périodes de montage et de démontages des stands.

Toute location d'emplacement pour l'exposition a pour conséquence l'acceptation intégrale des points ci-dessus cités.

7) VOTRE STAND

Cloisonnement



*Photo stand 9m²
soit 3x3m
non contractuelle
Stand salon = 6m²*

Structure modulaire
Ossature Aluminium laquée gris anthracite
Panneaux de remplissage gainés de PVC (hêtre – blanc ou gris)
Traverses hautes et basses aluminium laquées gris anthracite
Bandeaux de façade 106mm
Hauteur hors tout de la structure : 2,40 mètres

Signalisation

Enseigne double (18 lettres maximum par face)

Résistance au sol

500 Kg au m²

Revêtement de sol

Moquette

Branchement électrique

1 branchement 16A

Éclairage

Éclairage sur le bandeau de façade du stand
Raccordement au tableau électrique de 3 spots pour un stand de 6m

Mobilier

Base : 1 table plastique pliant grise housé (noir ou blanc) 1m20 x 0.76m
+ 2 chaises

Sur demande, nous pouvons vous fournir d'autres mobiliers, comptoirs, tabourets Z.

Sécurité **le comité d'organisation veillera à laisser libres les sorties, paliers et halls.**

ATTENTION : L'usage de vis, clous, punaises, agrafes, épingles, adhésifs double face,... est interdit sur les sols, planchers, plafonds, murs, suspensions portes, fenêtres tous rideaux et tous mobilier du Centre de Congrès. **Merci d'utiliser de la patafix® ou du scotch transparent de bureau.**

Tous les emballages devront être évacués. Des conteneurs poubelles tri sélectif seront à votre disposition pendant l'installation.

8) DEMONTAGE ET RENVOI DES COLIS

Vos colis doivent IMPERATIVEMENT être renvoyés par votre transporteur au plus tard le vendredi 1^{er} avril 2016 à 16h00.

Vous devez organiser vous-même le renvoi de vos colis en port payé. Tous colis restant au Centre des Congrès seront jetés.

Afin de laisser votre stand propre à votre départ, des conteneurs poubelles tri sélectif seront à votre disposition le vendredi 01/04/2016 à partir de 16h00

9) CONNEXION WIFI

Une connexion WIFI est disponible avec un accès gratuit. Les codes d'accès seront délivrés sur place à l'accueil du congrès.

10) ASSURANCES

L'administration du Centre des Congrès décline toute responsabilité concernant les risques encourus par Messieurs les Exposants du fait de leur personnel et leurs matériels (vol, incendie, dégâts des eaux) ainsi que vis à vis des locaux mis à leur disposition par LE CENTRE DES CONGRES DE TROYES.

Les exposants devront également contracter une police d'assurance les couvrant pour les risques mentionnés ci-dessus et pour la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir pour la durée de l'exposition, stockage, installation, démontage et réexpédition compris.

Le Centre des Congrès peut exiger la présentation du certificat d'assurance.

11) NETTOYAGE

Le personnel d'entretien qui assure le nettoyage quotidien a reçu des consignes strictes de jeter tout ce qui aura été accroché, apposé par l'un des procédés interdits.

Le nettoyage des allées de l'exposition et des communs est pris en charge par le Centre des Congrès, celui de votre stand est à votre charge.

12) STOCKAGE DES EMBALLAGES

Pour des raisons impératives de sécurité, **il n'existe pas dans le Centre de Congrès de local réservé au stockage des emballages.** Les exposants devront obligatoirement prévoir leur enlèvement avant l'ouverture de la manifestation.

13) MOBILIER & RESTAURATION

Contacteur : Baptiste MERLIN

b.merlin@f-s-e.net / Tél : 03.25.42.82.32

Installation des stands & conditions d'aménagement

FORUM DES ARCHIVISTES 2016

du 30/03/2016 au 31/03/2016

Installation des Exposants : *mardi 29/03/2016 – 08h00*

Démontage des stands : *vendredi 01/04/2016 – 16h00*

IMPORTANT :

Tout matériel livré avant la date et l'heure prévues pour le début de l'installation sera refusé.

Le démontage des stands devra s'effectuer impérativement aux dates et heures prévues.

Au cas où un exposant n'aurait pas entièrement libéré son stand à l'heure fixée, il s'engage à payer le complément de location qui pourrait être réclamé à l'organisateur par le Centre des Congrès à titre de majoration de loyer, pour occupation de longue durée.

Le Centre des Congrès se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour procéder à la libération des locaux.

La hauteur des stands prévue est de 2,40 mètres sauf particularités (cf. descriptif du plan).

Il est absolument interdit de procéder :

- ✓ A tous travaux touchant les bouches de ventilation, les conduits électriques, téléphoniques
- ✓ A tous percements de trous pour accrochages ou scellements
- ✓ A la dépose de portes, de fixations d'antennes, etc...

Les réparations des dommages consécutifs à l'inobservation des clauses ci-dessus seront intégralement à la charge de l'exposant.

Les sorties de secours et postes à incendie devront toujours rester accessibles au Service de Sécurité.

Mesures de sécurité & d'hygiène

FORUM DES ARCHIVISTES 2016

du 30/03/2016 au 31/03/2016

L'exposant doit **veiller à garantir en toute occasion le libre accès aux portes de sortie, et aux issues de secours.**

Chaque responsable de stand doit tenir à la disposition du directeur technique le certificat de réaction au feu des matériaux utilisés pour l'aménagement ou la décoration.

Les matériaux utilisés pour des vélums devront être de catégorie **M1, hydrofuges et comporter au moins 75 % de vide.**

Il faudra par ailleurs :

- ◆ Protéger l'installation électrique de chaque stand à son origine contre les surintensités et contre les défauts de terre,
- ◆ Ne prévoir aucun aménagement en dehors des surfaces réservées aux stands dont l'implantation est précisée sur le plan soumis,
- ◆ Supprimer tous les matériaux de décoration ne possédant pas au moins la qualité M2 difficilement inflammable, attribuée après essais par un laboratoire agréé, ou ne pouvant être rendus tels par ignifugation :
 - ✓ Feuilles plastiques
 - ✓ Tissus plastiques
 - ✓ Agglomérés de fibres de bois laqué
 - ✓ Panneaux de résine stratifiés.
- ◆ N'employer ni ne stocker dans les stands des combustibles liquides particulièrement inflammables ou des liquides inflammables de première catégorie.

PERMIS DE FEU

Le permis de feu (à retirer) au centre de Congrès est établi dans un but de prévention contre les dangers d'explosion et d'incendie occasionnés par les travaux par point chaud (chalumeau et arc électrique notamment). Il est délivré par le Chef d'entreprise industrielle ou son représentant qualifié, pour chaque travail de ce genre exécuté soit par le personnel propre de l'entreprise, soit par celui d'une entreprise différente.

Il ne concerne pas les travaux effectués à des postes permanents de l'entreprise.